

Atelier V

Gouvernance du système d'enseignement supérieur et appui à la recherche

Les conclusions de cet atelier sont les suivantes :

1) Refondation du système d'enseignement supérieur et de la recherche haïtien

Elle se fondera sur la création **d'une gouvernance institutionnelle globale** pour l'enseignement supérieur, la recherche et la technologie à Haïti dont les missions majeures seront :

- Accréditation des diplômes (LMD)
- Création du statut d'enseignant-chercheur
- Définition des critères de recrutement des enseignants chercheurs
- Suivi, promotion et contrôle de qualité des enseignants-chercheurs et des programmes d'enseignement
- Création d'un *Conseil national des Recteurs*

2) Articulation externe de la gouvernance et coopération bilatérale franco-haïtienne

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, la coopération franco-haïtienne s'articulera sur

- Co-diplômation France-Haïti
 - Masters
 - Doctorats
- Formation de 1000 Maîtres de conférences en 10 ans dans des écoles doctorales franco-haïtiennes (UAG et Universités métropolitaines)
- Construction d'un système durable de laboratoires dans les universités avec, dans une phase transitoire, création d'Unités Mixtes internationales de recherche (UMI/ LMI)
- Co-financement des opérations (AUF, AIRD, organismes français et haïtiens....)

3) Objectifs pour les dix années futures

Les objectifs à atteindre seront :

- Création d'un corps d'Enseignants-chercheurs à plein temps
- Coordination des structures et accréditation des cursus LMD
- Renforcement des Masters franco-haïtien fonctionnels : STIC, Toxicologie, Mémoire et patrimoine, SHS, environnement.
- Renforcement des plateformes techniques existantes (Pasteur, IRD, CIRAD...)
- Création de Masters professionnels selon les besoins estimés du pays
- Recrutement de 1000 Maîtres de conférence docteurs en 10 ans formé dans le cadre de la coopération franco-haïtienne
- Création d'Instituts de recherche
- Création d'unités mixtes internationales de recherche (UMI, LMI) dans les universités (organismes de recherche et universités en France et en Haïti)
- Partenariat Universités-organismes de recherche
- Mise en place d'un système d'accréditation

- Mise en place d'un système d'évaluation

4) Axes scientifiques prioritaires Recherche-Action

A ce stade de connaissance des besoins, les principales thématiques qui se dégagent sont :

- Génie urbain / reconstruction durable
- Sismologie
- Santé
- Agronomie (semences, agrobiologie, forêts, agroalimentaire...)
- Hydrologie
- Pêche maritime, aquaculture
- Sciences humaines et sociale (didactique des langues)
- Aménagement du territoire
- Mathématiques et applications (modélisation, aide à la décision) - Informatique/Electronique

5) Estimation budgétaire

L'estimation budgétaire, à **porter pour la conférence prochaine de New-York, est de l'ordre de 500 M€** Elle se décompose de la façon suivante :

- Chaire UNESCO (soutien ponctuel) : estimation des besoins, cahier des charges, vision globale de l'offre de formation :
- Master : 15 K€ étudiant / an (environnement, mobilité et bourse)
- Docteur : 50 K€/ doctorant / an (environnement et salaire) soit 150 K€par doctorant, soit 150 M€pour 1000 docteurs en dix ans
- Laboratoire de 20 chercheurs : 20 M€/10 ans (+ construction) (soit 200 M€pour 10 laboratoires sur dix ans)

6) Mise en œuvre

Les points stratégiques suivants sont ressortis :

- Déclaration de Paris en vue de la conférence de New-York
- Comité de suivi franco-haïtien (CORPUCA-Recteurs haïtiens, UAG, AUF, AIRD-CPU)
 - Estimation des besoins et chiffrage des projets
 - Préparation rencontre Haïti en juin 2010
 - Préparation appel d'offres 2010 (domaine formation et recherche)
 - Crédit d'amorçage (AIRD 300 K€; FSP MAEE)
- Portail Web AIRD (Observatoire et plan d'action)
- ANR Appel d'offre : *Séisme Haïti (Clôture : 9 avril 2010, financement :septembre 2010) deux équipes FR ; former des équipes haïtiennes par la coopération*

JL Clément et G. De Noni, Paris le 12/03/2010.